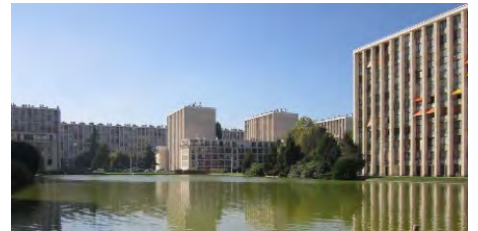


Meudon Sites & Patrimoine

Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon



N° 169

Septembre 2025



Chalais, en face de la Fontaine-Sainte-Marie
Constant Pape, huile sur bois, 14 x 18 cm, vers 1900



Sommaire

- 3 **Éditorial** - *Christian Mitjavile*
- 4 **Souvenirs d'un Meudonnais** - Interview de Michel Jantzen
par Jean-Michel Lebreton et Yves Terrien
- 9 **Vive Meudon !** - *LeCaron*
- 12 **La restauration réussie de la chapelle Saint-Georges au Potager du Dauphin**
- Jean-Michel Lebreton
- 13 **Mes années au foyer Saint-Georges de Meudon** - *Benoît Cossé*
- 15 **La pollution en Île-de-France** - *Michel Riottot*
- 22 **Le procès du lierre** - *Marie-Rose Frichet Ramarao*
- 26 **La porte Dauphine, un monument en péril** - *Jean-Michel Lebreton*
- 29 **Regards sur ...** - *Jean-Michel Lebreton*
- 30 **Programme des visites organisées par le CSSM pour les journées du Patrimoine**
- 31 **Le billet d'humeur d'Honoré de Meudon** - *Bernard Chemin*

Directeur de la publication : Christian Mitjavile

Rédaction en chef, maquette et mise en page : Nicole Meyer-Vernet

Comité de rédaction : Marie-Rose Frichet Ramarao, Jean-Michel Lebreton, Nicole Meyer-Vernet, Michel Riottot et Yves Terrien

Les opinions exprimées sont celles des auteurs des articles. Toute reproduction est soumise à autorisation préalable.

L'adhésion au CSSM permet de recevoir gratuitement la revue semestrielle.

Crédits photo : © Tous droits réservés.

Bandeau de couverture : « Le Penseur », jardin de la villa des Briants à Meudon © Musée Rodin ; la grande coupole de l'Observatoire © Joël Cuénot ; Immeubles Pouillon à Meudon-la-Forêt © Pierre Sabatier.

Couverture : Chalais, en face de la Fontaine-Sainte-Marie (Constant Pape - musée d'art et d'histoire de la ville de Meudon)

Quatrième de couverture : Rue Marcel-Allégot - 27 juillet 2025 - © N.M.-V.

ÉDITORIAL

Sur tous les fronts !

Nos combats concernant **les grands projets** connaissent quelques succès, même si des risques importants demeurent.

Sur l'île Seguin, le parc au sud face à Meudon, obtenu grâce aux associations et en premier lieu au CSSM, association la plus opposée au projet, sera accessible au public dès le premier trimestre 2026.

Le programme de construction de bureaux est encore différé : nous aurons ainsi contribué à réduire et reporter ce projet massif, inutile économiquement et très nuisible à ce site magnifique. Nous pouvons espérer que ce qui reste du programme prévu (100 000 m²) soit encore réduit alors que Bouygues Immobilier n'a gardé une promesse d'achat que sur une part du programme (60 000 m² côté Boulogne) et que la société d'aménagement (SPL) est incertaine quant au programme restant.

Sur le site de Bellevue (CNRS) le chantier des promoteurs avance, hélas, malgré nos recours juridiques. Un des plus beaux sites d'Île-de-France, visible d'une part importante de la région est ainsi saccagé. Nous avons cependant obtenu une petite amélioration du projet rue Marcel-Allégot (suppression du mur aveugle), et surtout nous sommes en relation avec la mairie pour valoriser au mieux le lot restant du CNRS : nous espérons ainsi obtenir un espace public significatif et des cheminements autour du grand hôtel de Bellevue qui serait mieux mis en valeur.

Nous sommes très vigilants concernant **l'ONERA**. Un montant exorbitant des coûts de la restauration de la grande soufflerie, soit environ 100 millions d'euros, a été annoncé lors de la réunion publique du 30 juin dernier ; aucune explication n'a été donnée sur la très forte dérive des prévisions de coûts. Ce montant semble surtout destiné à justifier les recettes attendues d'un lotissement très massif prévu dans un premier temps. Il serait incohérent de restaurer de façon si coûteuse cette grande soufflerie, bâtiment peu visible, alors que le site qui l'entoure serait sensiblement dégradé.

Enfin, concernant **la colline Rodin**, nous craignons la construction du programme immobilier important (20 000 m²) prévu à proximité du musée près du haut de la colline, dès l'actualisation, mi 2026, du plan de prévention (PPMRT ou plan de prévention des risques de mouvements de terrain).

Dans le cas de l'ONERA comme dans celui de la colline Rodin, on peut s'étonner que les terrains publics soient vendus à seule fin de valorisation maximale du foncier pour y construire surtout des logements hauts de gamme qui ne semblent pourtant pas répondre à un besoin de la Région. Le lotissement du CNRS est significatif à cet égard. On ne peut que déplorer que les entités publiques bradent ainsi le patrimoine de l'État qui leur a été confié, avec l'appui de la haute administration et des élus, alors même qu'en période de réchauffement climatique, ces sites de qualité, au cœur de l'Île-de-France, deviennent plus précieux.

Mais le patrimoine c'est aussi **l'environnement proche de chacun**.

Les samedi et dimanche 20 et 21 septembre se dérouleront les journées du patrimoine. Grâce à ses adhérents motivés, le CSSM organise de nouvelles visites de quartiers comme la colline Rodin, le quartier Rushmore-LeCaron à Fleury ou le quartier du parc de l'ancien château de Bellevue.

Ces visites viennent compléter les visites habituelles organisées par notre association et généralement appréciées (la grande terrasse, Meudon-la-Forêt ou la maison Huvé). Elles offrent l'opportunité de mieux comprendre l'histoire de notre patrimoine et permettent de sensibiliser les habitants à la protection de leur cadre de vie. Elles sont aussi l'occasion de découvertes et d'échanges intéressants. Venez nombreux !

Meudon mérite que l'on se mobilise pour valoriser et transmettre son patrimoine varié dont nous profitons quotidiennement : sa préservation dépend avant tout de l'action de chacun d'entre nous.

Christian Mitjavile
Président du CSSM

Souvenirs d'un Meudonnais

Plus qu'un simple habitant, Michel Jantzen est un témoin privilégié de l'histoire et de l'évolution de notre ville. Meudon n'est pas seulement une succession de rues et de bâtiments, mais plutôt un palimpseste architectural où chaque édifice, chaque quartier, chaque élément du patrimoine local raconte une histoire.

Il a bien voulu évoquer ses souvenirs les plus anciens.



©Photo B. Guigou/ Ville de Meudon

Michel Jantzen a dessiné la table d'orientation située sur la Grande Terrasse du château. Financée par le CSSM, elle a été inaugurée en décembre 2022.

Né en 1931 à Paris et demeurant à Meudon depuis 1949, il est ACMH (Architecte en chef des monuments historiques) honoraire.

Les ACMH constituent un corps d'architectes spécialisés attaché au ministère de la Culture. Ils assurent des missions de surveillance, de conseil et d'expertise sur le patrimoine protégé, à la demande de l'État. Ils sont les architectes maîtres d'œuvre de l'État pour la restauration des monuments historiques dont il est propriétaire.

Quels sont vos premiers souvenirs de Meudon ?

Ce sont des souvenirs d'angoisse et de soulagement. Pendant la guerre, j'avais une dizaine d'années, nous habitions en famille à Paris ; dans le 15^e les bombardements sur la zone industrielle toute proche étaient terrifiants. De la fenêtre de la cuisine, on pouvait apercevoir le vert des coteaux de Meudon. Cette vue était irrésistible. Elle nous attirait. Nous avions pris l'habitude de nous rendre le dimanche dans la forêt de Meudon.

Comment était la ville à cette époque ?

À la fin de la guerre, en 1945, la Libération a apporté un immense vent de liberté. Meudon y a bien participé. Les Parisiens se rendaient en foule dans les nombreuses ginguettes sur le bord de la Seine et dans la forêt. On dansait beaucoup le dimanche. La ville était un lieu festif.

Ma famille et moi, nous étions très attirés par le village de Bellevue. Entre l'église Notre-Dame-de-l'Assomption et la route des Gardes, c'était la nature avec très peu de constructions, puis

sur la place de la Demi-Lune (l'actuelle place du Général-Leclerc), un restaurant fréquenté marquait le carrefour, enfin on accédait à l'immense espace de l'avenue du Château qui était un vrai désert car la plupart des résidences ont été construites plus tard. Cette magnifique voie plantée d'une quadruple rangée de tilleuls (des ormes jusqu'en 1840) n'était pas vraiment entretenue. Ce n'était qu'herbes hautes et buissons propices aux pique-niques, où passaient des troupeaux de chèvres. On était à la campagne. Plus loin, un marché se tenait deux fois par semaine sur l'actuelle place Stalingrad.

Les voitures apparaissaient mais en nombre encore modéré. L'avenue du Château aurait pu être une voie de passage importante, mais c'est le boulevard des Nations-Unies et le boulevard Verd-de-St-Julien qui le deviendront.

En février 2021, le préfet des Hauts-de-Seine a délivré un permis de démolir la guinguette « Le rendez-vous des pêcheurs » située à proximité de l'étang de Trivaux.

Cette guinguette était connue des Meudonnais et des Parisiens depuis le début du XXe siècle pour être un lieu de convivialité apprécié.



Et l'Orangerie ?

Ce qui est aujourd'hui le Domaine national était dans un triste état. On ne pouvait pas descendre au parterre de l'Orangerie en passant par les grilles au bout de la Grande Terrasse, car elles étaient toujours fermées. Il ne se passait rien dans l'Orangerie, vide, sans orangers depuis 1820, interdite au public. Juste devant et latéralement, s'étendait un vaste maquis de lauriers très denses avec les traces d'un bassin commencé en 1940 mais jamais réalisé. Toute cette partie faisait partie de la concession accordée à l'Observatoire de Paris.

En 1965, ma suggestion d'y organiser un concert a été accordée. Avec beaucoup d'enthousiasme et d'improvisation, nous avons beaucoup travaillé pour monter une estrade, installer les coulisses, et acheter des centaines de bougies faute d'électricité. Quelle féerie !

En 1978, Jean-Philippe Lecat est devenu ministre de la Culture et de la Communication ; il a créé la direction du patrimoine puis en 1980 « l'Année du patrimoine ». Dans cette perspective, le nouveau directeur du patrimoine, Christian Pattyn, m'a demandé un rapport intitulé *Étude sur le projet de restauration de la Grande Perspective de Meudon*.

Il a pu ainsi dégager des fonds pour la remise en état du parterre de l'Orangerie puis a proposé à la Ville une convention de gestion pour son entretien. Le maire, Gilbert Gauer, a accepté à condition que soit construit, en contrebas de l'Orangerie, un pavillon de garde avec un local pour le matériel des jardiniers. Les travaux furent confiés à l'architecte en chef Yvan Gury et à moi-même. Bientôt, devant l'Orangerie, on vit se reconstituer parterres et bassin, tandis qu'une maison était construite pour le gardien.

Un peu plus tard, la partie est de la Terrasse fut aussi débroussaillée et aménagée pour la promenade.

L'ONERA ?

L'ONERA arriva tout naturellement à Meudon, en continuité de l'activité sur l'aéronautique qui y existait déjà. Dans les années 60-70, on y entraînait aisément. Il suffisait de laisser sa carte d'identité pour aller au musée de l'Air, où des avions étaient entreposés dans un grand hangar : superbe ! Ce sera fini avec son transfert au Bourget sous Henri Wolf, maire. Le dimanche, des aviateurs venaient y restaurer de vieux avions, entre autres l'un des avions de Clément Ader.

La soufflerie marchait encore. Elle a été construite entre 1929 et 1935 sous l'égide du ministère de l'air afin de tester les avions, mais aussi les trains, les voitures et les bâtiments en conditions réelles. A l'occasion des Jeux olympiques d'Albertville, en hiver 1992, il y avait encore des essais pour des recherches aérodynamiques sur les tenues des skieurs.

Depuis 1973, le Hangar Y était déjà quasiment abandonné. En 2000, nous l'avons fait classer au titre des monuments historiques. Resté tant de temps au bord de la ruine, cet extraordinaire bâtiment revit, c'est une grande satisfaction.



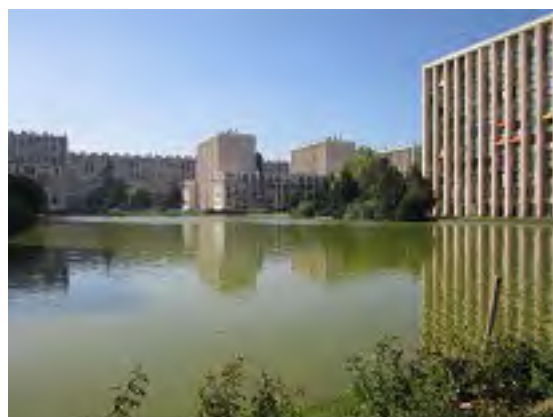
*Photo : Hangar Y et dirigeable La France, vers 1884.
©Collection Michel Jantzen*

Aujourd'hui, suite au départ programmé de l'ONERA, l'État (propriétaire des lieux) veut construire un programme massif de logements dans cette partie des jardins arborés du domaine royal de Meudon, sur 13 hectares. Quelle erreur ! Ce site exceptionnel est un appel à entrer dans la forêt dont nous avons tant besoin par ces temps de réchauffement du climat.

Quels ont été les grands changements sur le plan urbain à Meudon ?

Il y a eu deux changements majeurs dans l'urbanisation à Meudon.

À partir de 1959, un vaste ensemble immobilier est sorti de terre à Meudon-la-Forêt, sur une quarantaine d'hectares de terres agricoles, pour former un parc d'environ 7500 logements destinés principalement à loger les employés de Renault à l'Île Seguin.



L'architecture de Fernand Pouillon à Meudon-la-Forêt

(©Photos Pierre Sabatier)

La diversité architecturale de cet ensemble construit par Fernand Pouillon s'inscrit dans un urbanisme caractéristique de cette époque : immeubles-murs de plusieurs étages, rues qui se croisent à angle droit délimitant des grands espaces diversement aménagés.

La résidence Le Parc est d'un grand intérêt architectural.

Il faut noter que la construction de Meudon-la-Forêt a augmenté notablement la circulation de transit à Meudon.

Puis, dans les années 60, j'ai connu beaucoup de bouleversements. La transformation de Meudon-centre a marqué un nouveau grand changement à Meudon. La construction du Monoprix en 1967, s'est faite à l'emplacement de l'ancienne mairie de la ville, qui avait déjà été transférée avenue Le Corbeiller.

À l'arrière, a été aménagé un Centre culturel avec une salle de spectacles et des salles de réunions pour les divers clubs de loisirs.

Il a été pris d'assaut par des jeunes en 1968 !

C'est maintenant l'actuelle médiathèque.

L'ancien Hôtel de Ville et la Perception en 1904

(Carte postale ancienne)



En face du Monoprix, le quartier ancien et ses ruelles ont été rasés en 1966. À leur place, ont été construits de grands immeubles ainsi que sur la partie droite de la rue de la République, en allant vers Meudon-la-Forêt.

L'étroite rue des Pierres avant les années 60, avec, à gauche, la maison d'Armande Béjart devenue musée d'art et d'histoire et, à droite, le quartier qui a été démoli pour faire place à des résidences.

©Photo Atget, 1902



Dans le reste de la ville, les unes après les autres, les nombreuses grandes propriétés, déjà considérablement morcelées depuis la révolution puis le deuxième empire, ont cédé aux demandes des promoteurs et des résidences s'y sont construites.

Enfin, la route nationale 118, mise en service en 1972, a tout massacré en coupant la forêt de Meudon en deux. Une belle maison forestière a dû être détruite. Je remarque qu'aujourd'hui, lors des jours de très grande circulation, les voitures désireuses d'éviter les encombrements de la 118 traversent Meudon, ce qui augmente sérieusement la circulation dans notre ville.

Michel Jantzen, quelle sera votre conclusion ?

Les monuments principaux ont été bien préservés : le musée d'art et d'histoire de Meudon-maison d'Armande Béjart, la Grande Perspective qui comprend l'avenue du Château, la Terrasse, l'Orangerie, le domaine de Chalais avec le Hangar Y et la Grande Soufflerie ; mais le sort de cette dernière est encore en question.

Mais, ailleurs dans Meudon, beaucoup de monuments et bâtiments ont été maltraités. Par exemple, de nombreuses grandes maisons, comme celles du parc Paumier et de ses alentours, ont disparu.

La RD7, construite dans les années 2000, a beaucoup changé le caractère du « Bas-Meudon » (comme on disait avant, sans avoir peur des mots). Jusqu'à la fin du XIXe siècle, c'était un quartier résidentiel, comme en témoigne la Maison Huvé, route de Vaugirard. Mais commençaient également des activités industrielles, notamment les usines à cartouches Gaupillat. Les usines Chausson situées au carrefour de la Ferme ont également disparu à partir de 1989. Les dernières champignonnières situées dans les carrières sous la colline Rodin, ferment à partir de 1974.

Surtout, comme je l'ai déjà dit, la 118 a coupé la forêt en deux !

L'ambiance festive à Meudon s'est atténuée, les guinguettes ont disparu. Avec l'évolution des moyens de transport, les gens vont faire la fête plus loin...

Jean-Michel Lebreton et Yves Terrien, pour Michel Jantzen

Vive Meudon¹ !

La ville c'est vivre ensemble, agir ensemble, aimer ensemble, et ceci dans la démocratie. Pensez à l'Athènes de Périclès, à la ville du Moyen Âge au temps des cathédrales, au Paris de la Belle Époque.

Vivre ensemble

Nous savons tous la riche diversité de Meudon, de ses quartiers, de ses populations, allant de Meudon-sur-Seine à Meudon-la-Forêt en passant par Bellevue, le Centre, le Val, Fleury, mais nous connaissons peu les lieux qui ne sont pas les nôtres tant nous craignons la confrontation avec ce qui est différent de nous-mêmes. Nous préférons vivre entre nous, entre simili-clones, et de tous temps nos édiles ont compris qu'il était politiquement plus opportun pour eux d'être les plus petits dénominateurs communs de tous ces quartiers que de porter un grand projet rassemblant les Meudonnais. Les rêveurs, eux, rêvent d'unir toutes les composantes de Meudon pour le bien et le développement de tous.

Le Nostre, dont nous avons célébré il y a quelques années le 400e anniversaire, avait déjà rêvé d'un Meudon ne faisant qu'un par le moyen d'un plan structurant tout le site et le reliant à la vallée de la Seine et à l'univers. Pour Servien, surintendant des finances de Louis XIV, il crée la Grande Perspective avec le prodigieux bassin hexagonal de Trivaux (Chalais) qui joint les trois vallons à l'axe du ru d'Arthelon (la vallée de Val-Fleury) et à l'axe du château. Pour Louvois qui succède à Servien comme propriétaire du château, il crée, selon le même axe, l'avenue du Château aboutissant au rond-point et à la terrasse dominant la Seine sur laquelle fut bâti le Grand Hôtel Bellevue devenu CNRS.

Ce tracé unit tout Meudon depuis Meudon-la-Forêt jusqu'à la Seine. Nous rêvons de le rouvrir, de l'aménager, de le vivifier. Il deviendra notre agora, notre immense et magnifique espace public dans lequel nous nous retrouverons et nous inventerons notre avenir. Le Nostre, Servien, Louvois s'étaient engagés dans une œuvre colossale dont ils savaient qu'elle dépassait, et de loin, leur vie. À nous d'être leurs dignes héritiers et de reprendre ce grand dessein pour le transmettre, magnifié, aux générations futures. Nous pourrions ajouter au tracé de Le Nostre l'axe Est-Ouest de la voie ferrée de Montparnasse, il est porteur de belles possibilités d'aménagement. Il unira Bellevue, Rabelais et le coteau Rodin. Unis, nous continuerons à chanter les beautés et les qualités de notre quartier et de ses habitants tout en découvrant combien l'union et le respect les uns des autres nous apportent de force et de créativité.

Agir ensemble

Une fois réunis, agissons ensemble, développons une vision de Meudon qui ne soit plus uniquement résidentielle. Les résidences proposées par les promoteurs sont conçues principalement sur la base de modèles et d'idées datant de feu le XXe siècle. Elles sont des

¹ Ce texte est le développement de l'article *Réveillons Meudon !* paru dans le n° 168.

machines à habiter parfaitement complémentaires au travail dans des immeubles de bureaux, à des vacances aux sports d'hiver ou au soleil des pays tropicaux, à faire ses courses dans les grandes surfaces. Bientôt elles ne correspondront plus à notre nouveau mode de vie, elles seront obsolètes. Aussi faisons une pause dans leur construction, prévoyons des lieux pour pouvoir œuvrer à Meudon, bâtir notre futur, travailler.

Pourquoi ne reconstruirions-nous pas le château de Meudon ? Évidemment pas sous sa forme du XVII^e siècle pour quelque Dauphin, mais pour nous, pour inventer l'homme dans l'espace, l'homme sur la Lune, les villes de la Lune, la poésie, l'art, les fêtes sur la Lune et bien entendu, comme aux temps où nous inventions la vie aux Amériques, nous inventions également une nouvelle civilisation en Europe, celle de la Renaissance. De même pour le parc de l'ONERA, le projet de 600 logements est obsolète et contraire à l'histoire du lieu : magnifique parc du château puis berceau de la conquête de l'air avec les dirigeables et l'aviation. Implantons là de la créativité et de la beauté, ouvrons ce lieu sur la ville, la grande perspective, le bassin de Trivaux, la forêt ; recomposons-le non comme une urbanisation, mais comme des architectures dans le parc du château. Ainsi tout ce que nous créons sera-t-il cohérent et complémentaire.

Aimer ensemble

Enfant dans les années d'après-guerre, habitant à Paris, le dimanche on m'emmenait par le "petit" train prendre l'air dans les bois de Meudon. Là, ce n'était que fêtes ; les familles pique-niquaient joyeusement à l'ombre de quelques grands arbres ; aux carrefours des allées les grandes personnes dansaient aux sons d'un accordéon, d'autres chantaient, les adolescents jouaient avec passion au ballon, les amoureux s'enlaçaient derrière les buissons. Aussi dans mon esprit d'enfant Meudon était-il une vision du Paradis et peut-être est-ce la raison inconsciente qui m'incita vingt ans plus tard à venir m'établir à Meudon et qui maintenant encore et plus que jamais me suggère d'enchanter cette ville et ses habitants.

Nous avons implanté sur le grand tracé unifiant Meudon des lieux d'activités ; maintenant ajoutons-y des lieux de rencontre, des lieux de culture, des lieux de création, des espaces de jeu, des lieux de fêtes, des cafés, des restaurants, des commerces. Ce grand tracé deviendra le lieu où nous aimerons ensemble la vie dans toute sa diversité et sa richesse. Cela sans oublier de redonner vie à notre forêt.

Ayant ainsi vivifié notre ville, nous aurons grandi et pris de la valeur, nous serons les fiers et conscients habitants de Meudon.

Méthode

Le Plan Local d'Urbanisme n'est pas l'outil pour créer de l'urbanité. Pour concrétiser la proposition esquissée ici, il conviendra de :

- Écouter et recenser les idées que les Meudonnais, les associations, les entreprises, les collectivités ont pour l'enrichir et l'amender,
- Élaborer la vision globale, le plan prenant en compte tous les aspects urbains, humains, financiers, temporels,
- Échafauder les montages juridiques et financiers appropriés,
- Soumettre et faire partager cette vision au plus grand nombre, la faire approuver par les instances démocratiques,
- La mettre en œuvre dans la plus grande transparence.

Rêve ou réalité ?

Peut-être croiriez-vous à lire ce que je viens d'esquisser, qu'il ne s'agit que du doux rêve d'un architecte quelque peu poète?

Pour vous détromper et vous éveiller, je vous raconterai l'histoire suivante. Jadis, il y a cinquante ans, j'ai connu un jeune architecte de Meudon qui, un jour, reçut un appel du maire de Vesoul ! Il lui demandait de concevoir le plan d'urbanisme de sa ville. Le jeune architecte accepta, y alla et découvrit Vesoul, le Vesoul de la chanson de Brel, une petite ville inexistante, préfecture de son état, où dans les magasins de ses Champs-Élysées étaient mis en vitrine fers à repasser à braise, sabots, pots de chambre... C'était la ville de France où l'on mourait le plus tant la population était âgée, les jeunes fuyant une ville qui n'offrait rien. Le jeune architecte, encouragé par le maire, se prit de la passion de sortir cette ville de sa léthargie fatale ; il rêva d'un Vesoul devenu une ville joyeuse, belle, économiquement forte, il rêva d'un immense lac aux portes de la ville pour apporter de la joie et de la beauté, d'une très grande zone industrielle pour apporter des emplois et de la richesse, de rénover le centre de la ville, croulant sous les taudis, pour le rendre vivant et attractif. Le rêve partagé par les édiles et la population devint réalité grâce au travail, au courage et à la ténacité de tous ceux qui avaient adhéré à cette vision.

Quarante ans plus tard, toujours à Meudon, le jeune architecte ayant pris de l'âge reçut un appel : « Je suis le maire de Vesoul, je n'étais pas né quand vous avez totalement transformé notre ville, nous organisons le quarantième anniversaire de tout ce qui a été réalisé sur les bases de vos plans, la ville vous invite pour deux jours de fêtes. » Là, dans les rues, jeunes et vieux l'abordaient pour lui dire le bonheur de ce que la ville était devenue, la fête dont il avait rêvé.

Nous sommes tous, à des degrés divers, les dormeurs, les éveillés, les rêveurs. La pire des choses serait pour nous de mourir en n'ayant que dormi ; soyons des rêveurs éveillés, rêvons d'un Meudon où nous vivrons ensemble, agirons ensemble, aimerons ensemble dans le respect les uns des autres.

Dans ce monde qui se bouleverse, bâtissons Meudon en fête de l'intelligence, du courage, de la créativité, de la beauté, Vive Meudon !

LeCaron

Architecte et urbitecte

La restauration réussie de la chapelle Saint-Georges au Potager du Dauphin



Photos JML

Aménagée à partir de 1956 sur les lieux d'une ancienne orangerie, la chapelle, maintenant désacralisée, est située dans l'enceinte du Potager du Dauphin. Sa restauration s'est achevée en février 2025 avec le soutien du Département des Hauts-de-Seine et de la Région Île-de-France.

Les peintures murales, exécutées à partir de 1962 par le Père Egon Sendler (ou Père Igor), ont fait l'objet de récents travaux complexes et délicats de la part d'une équipe interdisciplinaire comprenant une dizaine de restauratrices.

Le Potager du Dauphin a été racheté par la ville au départ des Jésuites en 2002 pour le convertir en lieu culturel. Auparavant, la Compagnie de Jésus avait acquis en 1946 le site du Potager pour y installer l'Internat Saint-Georges destiné aux enfants de familles d'émigrés russes. Jusqu'en 1970, les pères jésuites y ont enseigné la langue russe, l'histoire, la musique et le chant pour permettre à leurs élèves de conserver leur héritage culturel et spirituel malgré l'exil. Ils pratiquaient le rite catholique oriental byzantin et officiaient en slavon, la langue liturgique des slaves orthodoxes.



L'œuvre du Père Igor, désormais restaurée, crée un endroit original et inattendu, ses peintures apportant une dimension spirituelle et artistique très touchante. Il a su marier des éléments de l'iconographie orthodoxe traditionnelle avec une palette de couleurs, à l'aspect mat ou légèrement satiné, qui s'intègre harmonieusement dans l'atmosphère paisible et naturelle du parc du Potager.

La fraîcheur et la simplicité de son style rendent les scènes bibliques à la fois accessibles et profondes. Celles-ci, comme les visages des saints, expriment une sérénité et une humanité qui touchent les visiteurs, croyants ou non. La lumière qui émane des peintures contribue à créer un espace de recueillement et d'intériorité.

De plus, ces fresques réalisées par un prêtre et peintre byzantin dans un lieu aussi chargé d'histoire que le Potager du Dauphin, tissent des liens forts et profonds entre le spirituel, l'art et le patrimoine.

Jean-Michel Lebreton

Mes années au foyer Saint-Georges de Meudon

Mes parents s'étaient installés à Meudon en 1953, l'année de ma naissance, après avoir désespérément recherché un appartement moderne et confortable en région parisienne, pour leur famille nombreuse, au lendemain de la dernière guerre.

C'est ainsi que je suis devenu meudonnais dès mon plus jeune âge, et scolarisé dans cette ville dès l'école primaire.

De confession catholique, mes parents ont recherché pour leurs deux fils, mon frère aîné et moi-même, un établissement privé catholique local.

Le foyer Saint-Georges, originellement destiné aux enfants des familles russes en exil, à Istamboul, puis Namur et enfin Meudon depuis juin 1940, avait rapidement ouvert ses classes uniques de garçons, en internat ou en demi-pension, aux familles meudonnaises non russophones.

C'est ainsi que mon frère et moi-même sommes devenus des élèves du foyer Saint-Georges.

J'y ai suivi mes trois années du primaire, entre 1962 et 1964, mais pas le secondaire ; l'établissement s'étant vu refusé son agrément en 1965, il est donc devenu à cette date un internat d'élèves fréquentant le lycée de Meudon.

Ces souvenirs d'enfance de Saint -Georges, je crois pouvoir les regrouper sous quatre dominantes :

Un univers empreint de rites religieux orientaux

Petit garçon élevé dans une famille catholique mais pas bigote, je me trouvais brutalement immergé dans un univers religieux hyper démonstratif et intensément rituel : la chapelle avait été couverte des fresques du Père Igor toutes plus étranges les unes que les autres, un univers de saints immensément chevelus et barbus, aux têtes entourés d'auréoles dorées à l'or fin, le doigt levé à la verticale signifiant à l'évidence une interdiction générale (laquelle, me demandais-je ?, pourvu qu'elle ne touche pas mon goûter de quatre heures et mes billes agates...) ; un athlétique Saint-Georges casqué et botté ayant habilement transpercé à la lance, du haut de son cheval blanc, un horrible dragon vert crocodile qui vomissait son sang (le mal, m'a-t-on révélé un jour, dont je ne comprenais pas pourquoi il continuait à nous préoccuper après ce châtiment si efficacement dépeint) ; ces offices si longs dont des périodes entières se déroulaient derrière l'iconostase, ce grand panneau lui aussi richement couvert de personnages bibliques et de vierges éplorées, derrière lequel venaient et disparaissaient les prêtres officiant, eux-mêmes habillés comme des Rois Mages, et cette odeur enivrante d'encens qui saturait la petite chapelle d'un nuage grisâtre.

Pour moi, la religion catholique, c'était donc avant tout les rites, un univers assez imaginaire et évidemment mystérieux.

Le poids de l'histoire du monde et son intensité tragique

J'avais compris que le collège Saint-Georges avait déménagé trois fois depuis que les bolchéviks avaient violé et décapité les grands-parents de mes camarades de classe (de classe primaire, bien sûr), pour s'installer finalement dans cette petite commune de l'Ouest parisien qui s'était trouvée

brutalement confrontée avec le tragique de l'histoire contemporaine ; j'ai donc été invité assez tôt à me méfier des communistes, dont la menace planétaire était renforcée par la recommandation que mon père avait fait à ma mère, un soir, en lui remettant par écrit les coordonnées d'un ami fidèle américain résidant aux USA, le jour où les chars soviétiques remonteraient l'avenue du Château...

Durant les récréations, ce sens tragique de l'histoire était incarné par la figure du surveillant général du collège, un colosse à moitié défiguré, un authentique prince Démidoff miraculeusement épargné par les rouges, qui noyait son chagrin dans une consommation soutenue de vodka.

Le son des balalaïkas le jour de la fête de l'école

Chaque fin d'année scolaire, l'école redevenait une terre de culture russe : les danses athlétiques des grands du collège, costumés, coiffés et bottés en russes blancs, la musique stridente des balalaïkas triangulaires, les plats traditionnels avec les gros cornichons, nous quittions les traditions françaises pour ce pays lointain et durablement inaccessible à cette communauté de russes nostalgiques de leur terre natale.

Un monde d'adultes, les prêtres jésuites orthodoxes, assez autoritaires mais généralement bienveillants

Le collège Saint Georges était dirigé par des jésuites catholiques de rite oriental byzantin ; ils étaient une petite dizaine, de nationalités diverses, parlaient le français avec des accents pas possibles, tous revêtus de longues soutanes noires et souvent coiffés d'un béret de la même couleur.

Ces éducateurs étaient tous des hommes, appelés par leurs prénoms : Rouleau, André, Igor,...

Les professeures des trois classes du primaire étaient des femmes, Mmes Grosprêtre, Rolave et Delalune (sic) ; l'une était la bonté même, souvent dépassée par la cruauté de ses petits élèves qui lâchaient des hannetons noirs et crochus en pleine classe ; la seconde, l'autorité professorale et la rigueur éducative ; la troisième d'une assez sévère autorité, avait dessiné sur le mur du fond de la classe une sorte d'inaccessible et vertical Cervin, que chacun des petits alpinistes en carton représentant les élèves de la classe de septième, devait gravir au rythme des résultats scolaires hebdomadaires...

Les bâtiments des trois classes étaient des sortes de chalets préfabriqués posés en amphithéâtre autour de la cour de récréation ; l'hiver, les encriers gelaient durant les nuits froides.

Ainsi s'écoulait la vie quotidienne du collège Saint Georges durant les années cinquante/soixante, faite de moyens limités et de professeurs dévoués.

L'enseignement devait y être de qualité, puisque je calculais avec succès le prix de revient d'un tracteur agricole en passant l'examen d'entrée en sixième d'un établissement scolaire du 16e arrondissement parisien, au moment où le collège Saint Georges se voyait retirer son agrément de l'enseignement secondaire.

Benoit Cossé

Pollutions environnementales, un gouffre financier sans fond

L'inventaire des coûts socio-économiques des pollutions environnementales (air, sols, eau, nature) ou de celles de nos sens (lumière, odeurs, sons, goûts) permet de chiffrer les effets des activités humaines sur son biotope. Une approche comptable des pollutions de notre environnement est nécessaire puisque c'est la seule comprise par les économistes et les politiques. Les chiffres ci-dessous sont tirés de rapports officiels ou d'analyses scientifiques. Cet inventaire n'est pas une manifestation de « l'écologie punitive » mais bien au contraire un constat objectif à contre-courant du mouvement qui tente de cacher aux citoyens les dégâts financiers occasionnés par nos activités. Les unités seront M€ pour million d'euros et Md€ pour milliard d'euros.

Ces coûts sont à la fois : sanitaires (pertes de vies humaines, de bien-être et de qualité de vie), effet sur les finances publiques (coûts des soins, des recherches publiques, de la prévention, etc.) et non sanitaires (perte de valeur de l'immobilier, dégradation des bâtiments, conséquences sur la biodiversité, etc.). L'État et les collectivités territoriales sont conscients des effets de ces pollutions en multipliant les plans ou les schémas régionaux : Plans de prévention de l'atmosphère, Plans de prévention du bruit, Schéma régional climat air environnemental, Plans Ecophytos... qui s'accumulent au fil des ans sans parvenir à juguler les pollutions.

La pollution atmosphérique



Le périphérique à la Porte d'Ivry à 17 h - Cliché P. Latka

C'est la deuxième cause de mortalité évitable en France après le tabac (trafic routier, chauffage résidentiel et tertiaire, agriculture et industries).

Le coût pour le système de santé francilien est évalué à plus de 545 M€/an, sans compter les coûts liés aux décès prématurés et aux pertes économiques dues aux maladies chroniques, ainsi qu'à la perte de bien-être, estimée par le Sénat en 2014 entre 68 et 97 Md€/an en France.

Les coûts non sanitaires (baisse de rendements agricoles, perte de biodiversité, dégradation et érosion des bâtiments) sont également non négligeables et difficilement mesurables.

Énergies Fossiles

Selon le Centre for Research on Energy and Clean Air (2020) le coût de la pollution par les énergies fossiles, est estimé en 2018 à 8,75 Md€ pour la région. L'air intérieur est aussi pollué : le coût sanitaire des cinq polluants majeurs de l'air intérieur est estimé à environ 3,4 Md€/an pour la région.

Pollutions agricoles

Le coût de la pollution agricole par les pesticides (herbicides, fongicides et insecticides), qui atteint à la fois l'air, les sols et les eaux, n'est pas encore évalué. Les données des mutuelles agricoles montrent que les agriculteurs sont les premiers exposés, en raison du traitement des cultures (jusqu'à plus de 30 traitements par an pour les pommes). Les risques sont réels aussi pour les habitants voisins des espaces traités et ceux qui consomment les produits ainsi traités.

Malgré une réduction de la pollution de l'air depuis quelques années si l'on s'appuie sur les seuils officiels européens et français, les objectifs d'une amélioration souhaitable conforme aux préconisations de l'Organisation Mondiale de la Santé sont encore loin. Ainsi, une estimation basse des coûts socio-économiques de la pollution de l'air serait d'environ 30 Md€/an en IdF.

Pollution de l'eau

La pollution de l'eau peut être physique (turbidité, température, teneur en oxygène...), chimique (composés minéraux et organiques) et biologique (microbes, organismes vivants ou morts). Elle résulte des rejets dans les eaux de surface des activités humaines : logements (eaux usées), trafic routier (eaux de pluie chargées des hydrocarbures et déchets de roulage), industries (refroidissement et produits chimiques), agriculture (engrais, pesticides et plastiques).

Activités agricoles et industrielles



Microbilles dans un cours d'eau - Droits Réservés

En IdF, 133 points de captage prioritaires présentent des concentrations en pesticides et/ou nitrates dépassant les seuils de risque (2012-2017), et de nombreux autres sont sensibles. La dépollution sur le bassin coûte plus de 160 M€/an.

L'agriculture en IdF utilise beaucoup de pesticides, y compris très toxiques pour les milieux aquatiques. L'eutrophisation des captages, leur déplacement et l'interconnexion des réseaux pour mélanger les eaux polluées et saines coûteraient 100 à 200 M€ en France. En raison de l'exposition chronique, les pesticides coûtent plus qu'ils ne rapportent. L'Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN) et la régie Eaux de

Paris tentent de réduire les pollutions à la source en finançant les bonnes pratiques sur les aires d'alimentation des captages.

Les PFAS (substances per et poly fluoroalkylées) et l'eau potable

Des industries rejettent des PFAS, aussi appelés "polluants éternels" : des molécules très persistantes, utilisées dans les matières plastiques, textiles, matériaux en contact alimentaire, mousses anti-incendie, et pesticides. La dépollution serait possible via des filtrations spécifiques sur résines échangeuses d'ions ou par osmose inverse basse pression.

Assainir les eaux usées

Les eaux usées sont les eaux domestiques (polluées par les produits ménagers, excréments et médicaments) et une partie de l'eau de pluie, chargée de polluants accumulés dans l'air et sur les routes, bâtiments et voitures. Leur assainissement coûte 177,1 M€ à Paris. En IdF, trois quarts des eaux usées urbaines sont traitées dans cinq stations du Syndicat interdépartemental de l'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP) près de Paris.

Des coûts reportés sur les ménages

En Seine-Normandie, les ménages paient plus des deux tiers des redevances sur l'eau, alors que l'eau potable ne représente qu'un peu plus de la moitié de l'eau prélevée et consommée. En comparaison, l'agriculture, qui est responsable de près de la moitié de la consommation d'eau en France, ne paye que 7% des redevances pour prélèvements. Les ménages paient donc la pollution de l'eau via leurs factures d'eau potable (pour la dépollution et l'assainissement).

Une gestion de l'eau potable opaque pour le francilien moyen

En Île-de-France, 377 services s'occupent de la production, du transport et de la distribution de l'eau potable, tandis que 500 services gèrent la collecte des eaux usées, son transport et sa dépollution. Cela aboutit à un prix moyen du m³ d'eau potable de 4,79 € dont 30 % pour sa potabilisation, 50 % pour l'assainissement et 20 % de taxes et redevances. La consommation annuelle d'eau potable en IdF est d'environ 500 millions de m³ soit un coût de 2,5 Md€/an. Le coût des pollutions industrielles et agricoles est peu connu mais dépasse certainement de loin celui de l'eau potable.

Le principe du pollueur-payeur est inscrit dans la loi depuis 1964 mais pas **celui du pollué-payeur de 80 % des redevances pour l'eau**. Équilibrer les coûts des services entre tous les utilisateurs d'eau serait conforme aux principes démocratiques.

La pollution des sols

Activités industrielles : Un exemple parmi des centaines en Île-de-France

Sur les 50 ha de terrain des usines Renault à Boulogne-Billancourt et Meudon, arrêtées en 1992, ont été trouvées des pollutions importantes par métaux lourds et hydrocarbures. Les terrains ont été décapés sur plusieurs mètres et la dépollution partielle avant construction (avec interdiction d'habitat en rez-de-chaussée) a coûté 100 M€.

Pollutions agricoles



Épandages agricoles en IdF - crédit Christian Weiss

Les engrais chimiques contiennent des métaux lourds comme le cadmium (issu des phosphates), du plomb, voire de l'arsenic, qui s'accumulent dans les sols. Les apports en matière organique presque inexistants concourent à une diminution drastique de la flore microbienne des sols indispensable à la vie et à la croissance des végétaux. Enfin, l'indicateur de fréquence des traitements (IFT) permet de suivre l'utilisation des pesticides à l'échelle des exploitations, IFT 15 pour les betteraves à sucre, 20 pour les pommes de terre, 10 pour le blé : en dépit des multiples plans Ecophyto, ces traitements se multiplient. Ces plans se limitent à modifier des indices d'utilisation des pesticides, ce qui revient à casser le thermomètre pour ne pas détecter la fièvre.

Les dégradations du sol, physiques, chimiques ou biologiques, nuisent aux nombreux services qu'ils nous rendent. Bien que ces services soient difficilement chiffrables, l'IPBES (Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques) évaluait en 2018, la dégradation des terres à 10 % du PIB mondial, soit 10 000 Md€.

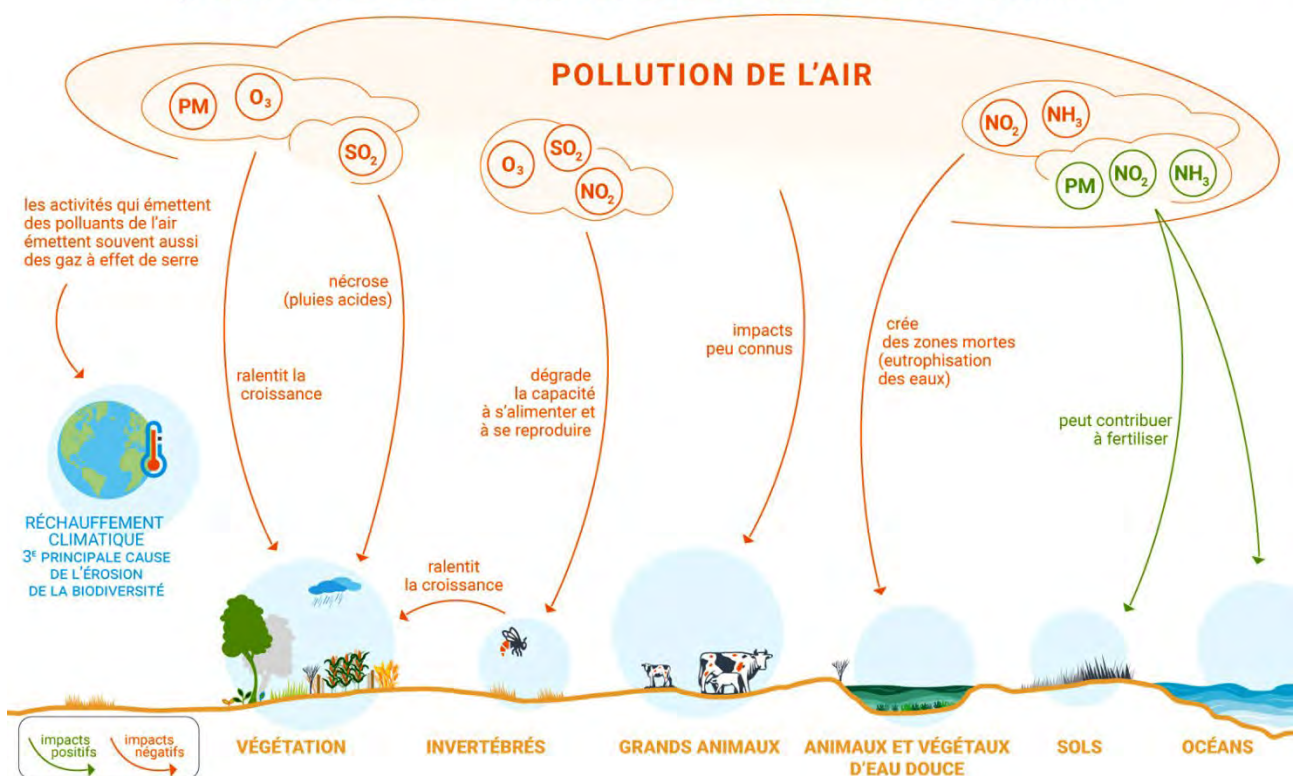
La dégradation de la nature et de sa biodiversité

IMPACTS DE LA POLLUTION DE L'AIR SUR LA BIODIVERSITÉ

Source : Pollution de l'air et biodiversité. Airparif, 2025.



LA POLLUTION DE L'AIR DÉSÉQUILIBRE LES ÉCOSYSTÈMES



La biodiversité subit cinq types de pressions anthropiques selon l'IPBES : les changements d'usage des terres et des mers, l'exploitation directe des organismes, le changement climatique, la pollution, et les espèces invasives. L'érosion croissante de la biodiversité à l'échelle mondiale menace directement les conditions d'existence de notre société et notre économie.

Dans certains cas, les *services non-marchands* rendus par les écosystèmes dépassent la valeur des biens et services marchands. Par exemple, la récolte de bois rapporte 2 Md€/an, mais les Français enquêtés seraient prêts à payer cinq fois plus pour se rendre en forêt. Les écosystèmes apportent aussi des *services de régulation* comme la modération des événements extrêmes, la pollinisation ou la prévention de l'érosion. Le chiffrage de la valeur économique des écosystèmes est à la fois difficile

et questionnable. De plus, les zones naturelles peu exploitées ont une valeur en services écosystémiques significativement supérieure à celle des zones cultivées.

L'érosion de la biodiversité, notamment en ville, implique des *coûts sanitaires*. En effet, la végétation présente de nombreux bénéfices pour la santé : réduction des îlots de chaleur, purification de l'air, réduction du stress, amélioration de la cohésion sociale et des pratiques sportives.

La pollution sonore

Les sources de bruit sont très variables à travers le territoire francilien. Celles-ci peuvent aussi bien être routières, aériennes et ferrées que provenir de la vie nocturne, des chantiers et des activités industrielles.



Bruitparif estime que, pour le **bruit du transport**, le *coût sanitaire* dans la région Île-de-France s'élève à 22,5 Md€/an. Ces coûts correspondent aux 158 000 années de vie en bonne santé perdues chaque année du fait des perturbations du sommeil, de la gêne, des maladies cardiovasculaires, de l'obésité, des troubles anxiodépressifs, du diabète de type 2 et des difficultés d'apprentissage induites par le bruit des transports. Il inclut également les coûts de consommation de médicaments et d'hospitalisations associées à des pathologies générées par le bruit des transports.

Les bruits de voisinage (particuliers, chantiers et activités) coûtent quant à eux 10 Md€/an de pertes. Ce qui correspond aux troubles de la santé mentale, aux maladies cardiovasculaires, à la gêne et aux perturbations du sommeil.

Le *coût sanitaire* annuel total du bruit en Île-de-France est estimé à 36 milliards d'euros par an. Tandis que les *coûts non-sanitaires* sont estimés à environ 6 Md€/an soit au total 42 Md€/an.

La pollution lumineuse

Dans nos villes, la nuit brille par son absence. Les éclairages nocturnes exercent plusieurs effets sur la santé humaine et l'environnement. Il faut y ajouter les effets lumineux des écrans.

Conséquences pour l'énergie

En France, la consommation totale d'électricité pour l'éclairage représente 12 % de notre consommation électrique. Elle augmente de plus de 1 % par an. Pour les communes, l'éclairage public représente 41 % de la consommation électrique, un coût de près de 2 Md€ par an soit le second poste de dépense communale.

Conséquences pour la santé humaine

La lumière est nécessaire à la vision, mais joue aussi un rôle essentiel pour de nombreuses fonctions non visuelles. La lumière rythme une multitude de fonctions telles que la thermorégulation, la sécrétion de certaines hormones (mélatonine, cortisol), l'alternance veille-sommeil, le niveau d'éveil et les performances cognitives. Mais c'est l'insomnie qui résulte en grande partie de ces effets lumineux qui est la mieux connue et chiffrée. Un tiers des français souffre de problème de sommeil en relation principale avec la lumière.

Conséquences économiques

Selon une étude sur l'impact économique de l'insomnie menée par le cabinet Rand en 2023, dormir insuffisamment peut coûter cher. Pour les spécialistes de la santé, insomnie et travail ne seraient pas complètement étrangers. La perte de productivité économique engendrée par l'insomnie chronique coûte 31,5 Md€, soit 1,23% du PIB en 2019, révèle l'étude sur l'impact économique de l'insomnie menée par le cabinet Rand en 2023 dans une quinzaine de pays d'Europe et d'Amérique du Nord.



Éclairage nocturne artificiel en Europe - 2016
© NASA/GSFC/Suomi PP/VIIRS/Miguel Román

Conséquences sur la biodiversité

Ce phénomène affecte de façon très sensible la biologie de certaines espèces de faune sauvage en modifiant le cycle naturel de la lumière et de l'obscurité au cours de la journée. Elle affecte notamment les comportements migratoires, les relations proies-prédateurs, le cycle d'activités-repos...elle a aussi des conséquences importantes sur les végétaux (en influençant leur métabolisme et leur développement). Bien que l'on perçoive les implications financières de la pollution lumineuse, aucune étude générale n'a été entreprise pour en chiffrer le coût socio-économique.

La pollution du goût

Le goût humain est altéré par de nombreux produits ajoutés artificiellement dans les aliments et boissons produits par les industries agro-alimentaires. Le but est d'attirer les consommateurs vers ces produits souvent bas de gamme...et se caractérise par un excès de sel (chlorure de sodium), de sucres (saccharose surtout) et de graisses mais aussi avec des additifs alimentaires : 1) ceux qui modifient la perception du goût sucré comme certains édulcorants artificiels ou des sirops d'amidon de maïs dont la richesse en fructose peut perturber la régulation de l'appétit et entraîner une surconsommation, 2) ceux qui augmentent la rétention d'eau : sels et phosphates, et donc une prise de poids, 3) ceux qui créent des fringales comme les édulcorants cités plus haut et certains exhausteurs de goût, ribonucléotides qui peuvent stimuler la prise de sucreries et de produits riches en calories, d'où une suralimentation.

Les maladies nutritionnelles liées à ces dérives alimentaires frappent massivement les français : athérosclérose (dépôt de cholestérol dans les artères), diabète de type 2, et obésité.



Triptyque de Kunisada Utagawa : lutteurs de Sumo (domaine public)

La prise en charge de l'obésité et de ses complications représente un coût évitable pour l'Assurance Maladie, les organismes complémentaires et les entreprises de 10,6 Md€ par an. La prise en charge du diabète de type 2 par la santé publique a dépassé 10 Md€ en 2022. Au total, au moins 20 Md€/an pour uniquement deux maladies d'origine nutritionnelle.

Une mort à crédit

Par nos activités industrielles et agricoles et nos modes de vie, nous avons pollué l'air, les sols, l'eau, les écosystèmes et nos sens. La mortalité anticipée liée à ces pollutions dépasse probablement 20 % de la mortalité annuelle en France. Tout cela représente des coûts importants, probablement plus de cent milliards d'euros par an en IdF pour les ménages, les collectivités et les professionnels. Très peu de choses sont entreprises pour lutter contre l'ensemble de ces pollutions, ce qui fait penser que la société et ses édiles n'en ont pas conscience ou bien rejettent les efforts sur les générations à venir. **De là une mort à crédit qui nous interpelle.** Continuer ainsi conduit à la sixième extinction des espèces vivantes. Une bonne partie de ces pollutions est évitable, ce qui réduirait considérablement la mortalité induite et ses coûts afférents. Prendre les bonnes décisions en réfléchissant au-delà d'un mandat électoral et en faisant confiance aux scientifiques permettra de limiter la casse planétaire et diminuera les coûts de réparation.

Michel Riottot

Le procès du lierre

En l'an 77 de notre ère, Pline l'ancien affirmait dans le livre XVI de l'*Histoire Naturelle* que le « lierre tue les arbres ». Une idée reçue qui a la vie si dure qu'elle est encore répandue de nos jours. Pourtant, en Suisse, le lierre est « une bénédiction pour la biodiversité » et au Royaume-Uni il est « fantastique pour la faune ». En France, depuis quelques années, des études scientifiques et l'Office National des Forêts s'attellent à déconstruire les préjugés.

Tribunal fictif, 1^{er} septembre 2025

- Accusé, levez-vous !

 Impossible, je suis une liane et je ne me tiens pas debout sans mon support.



-Votre nom :

 Hedera helix, alias lierre grim pant



Kenraiz – source : Prof. Dr. Otto Wilhelm Thomé Flora von Deutschland, Österreich und der Schweiz 1885, Gera, Germany
<https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=5197146>

- Vous êtes accusé d'avoir causé la mort de ce chêne multi-centenaire du site meudonnais de l'Observatoire de Paris.

De nombreux témoignages vous traitant de meurtrier nous sont parvenus via les réseaux sociaux : « le lierre est le cancer des arbres, des forêts entières vont disparaître à cause de lui » ; « le lierre est un poison » ; « le lierre récupère le soleil des arbres et peut le tuer » ; « le lierre fait crever les arbres ; c'est pour ça que nos anciens le coupaient et moi aussi du coup ».



 Mon problème, comme le fait remarquer un porte-parole de l'ONF, c'est que je suis toujours sur les lieux du crime. Quand on voit un vieil arbre couvert de lierre, on accuse le lierre; mais ce n'est pas parce que je suis là que je suis le meurtrier.

- On vous considère comme un parasite ayant pompé l'eau et les sels minéraux de l'arbre pour votre propre besoin.

■ C'est une croyance erronée. Ce sont mes propres racines dans le sol qui me nourrissent. La preuve, c'est que je peux pousser sur des murs ou des poteaux électriques.

- C'est vrai mais vous entrez en compétition avec les arbres pour les ressources nutritives.

■ C'est parce que le commun des mortels me considère comme une plante ordinaire alors que je suis une plante extraordinaire.

Mes ancêtres ont côtoyé les dinosaures ; je suis d'ailleurs une rare rescapée des plantes européennes apparues à la fin du crétacé (-100 Ma à -66 Ma) quand le climat était chaud et humide. Je fleurissais à la saison humide et vivais au ralenti à la saison sèche.

Je me suis adaptée à tous les grands changements climatiques ; maintenant je vis sous les climats tempérés et pour résister au froid je synthétise une molécule antigel qui me protège jusqu'à -24°. Ce qui me rend extraordinaire, c'est que je suis la seule plante arbustive d'origine européenne qui ait conservé son cycle tropical. C'est pendant la période de reproduction que j'ai le plus besoin d'eau et de sels minéraux que je puise dans le sol. Je fleuris de septembre à novembre à la saison humide et je porte mes fruits de la fin d'hiver au début du printemps. Ce sont les mois où les arbres à feuilles caduques sont au repos et ont très peu de besoins en nutriments. En mars, mes feuilles âgées de trois ans tombent ; en se décomposant elles contribuent à la libération des nutriments qui vont profiter à l'arbre sorti de sa dormance hivernale.

- On voit près de vous du lierre ramper au sol ; est-ce un complice ? Quel lien avec vous ?

■ Je dois vous dire que j'ai au minimum deux vies : lorsqu'une graine lâchée par un bec ou une fiente d'oiseau arrive sur un sol ombragé, je commence ma vie infantile et stérile en rampant avec de jolies feuilles persistantes vernissées de trois à cinq lobes. Pour sortir de l'enfance et de mon rôle de couvre-sol, je dois absolument trouver un support vertical pour passer de l'ombre à la lumière.

J'ai eu de la chance de tomber sur un chêne avec une belle écorce rugueuse ; pour m'arrimer au tronc j'ai développé des crampons poilus munis de glu pour adhérer à l'écorce sans la transpercer et après 10 à 30 ans je suis enfin parvenue à la limite du houppier, la partie de l'arbre qui perd ses feuilles à l'automne, me donnant accès à la lumière.



Escargot sur crampons de lierre



Feuille de lierre juvénile



Feuille de lierre intermédiaire



Rameau fertile avec tige florale

Voilà que pour des raisons pas complètement élucidées par les scientifiques, je m'éloigne du tronc - plus besoin de crampons - et je change mes feuilles lobées en feuilles ovales ou pointues. Ce processus, appelé hétéroblastie, marque bien le passage entre les phases juvénile et adulte. Ce dimorphisme foliaire produit parfois des feuilles de forme intermédiaire. On sait qu'il existe une

interaction entre développement et environnement, le lierre ne passant jamais à l'âge adulte si les conditions environnementales ne sont pas favorables. Avec le temps, mon chêne dépérissant, perdant toutes ses feuilles, solitaire dans un milieu ouvert et ensoleillé, m'a permis le passage à l'âge adulte sur tout le tronc.



Fleurs de lierre - © Roger Prat
<http://www.snv.jussieu.fr/bmedia/arbres/index.html>



Lierre grimpant avec baies - © Schnobby – Travail personnel
https://fr.wikipedia.org/wiki/Lierre_grimpant#/media/Fichier:Hedera_helix_with_berryes2.jpg - CC BY-SA 3.0

- En ayant grandi d'environ 1 m par an, vous avez affaibli le chêne en le privant de lumière et gêné sa photosynthèse.

 J'ai eu beaucoup de chance de rencontrer un chêne, un gros arbre déjà âgé, avec une belle couronne étalée, et qui comme tous les arbres à feuilles caduques, perd ses feuilles à l'automne.

Je me permets de vous faire remarquer que ma croissance verticale s'est interrompue à peu près au niveau de la couronne, la partie la plus feuillue de l'arbre qui reçoit le plus de lumière ; je n'ai en aucun cas gêné la photosynthèse de l'arbre.

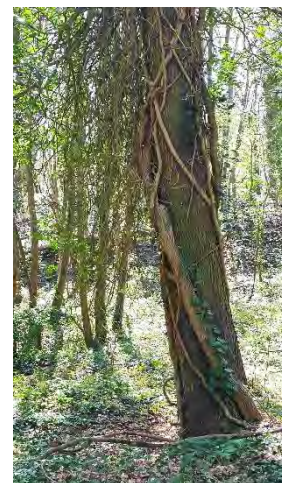
Par contre après la chute des feuilles, quand l'arbre entrait en dormance, j'ai pu enfin jouir de la lumière et entamer ma vie d'adulte. Je dois avouer que si j'avais rencontré en forêt un arbre jeune et chétif, sans couronne étalée, j'aurais pu grimper jusqu'à la cime à la recherche de lumière et éventuellement mettre l'arbre en danger ; mais c'est aussi moi qui peux être en danger. Dans le bois situé à quelques dizaines de mètres de moi, des arbres malingres en foule serrée cherchent désespérément la lumière et mes jeunes collègues font de même en s'agrippant. Mais quand il y a trop d'ombre, leurs longues et fines lianes descendent en rappel parfois jusqu'au sol en espérant recommencer une vie rampante.

- Vous faites digression. Revenons au chêne ; on vous accuse de l'avoir étouffé.

 Il ne faut pas me confondre avec un figuier étrangleur. La mort du chêne n'est pas dans mon intérêt ; dans sa chute il est possible que ma liane souple résiste et ne se brise pas ; sinon, sans racines, c'est la mort assurée. Ce chêne est très certainement mort de vieillesse et il peut rester sur pied encore de nombreuses années, ce que je lui souhaite bien évidemment.

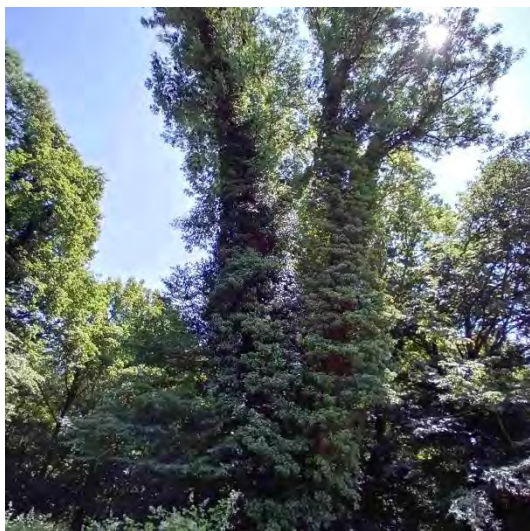
La Cour s'est interrogée sur le thème « non, le lierre ne tue pas les arbres » ou « le lierre, une arme pour la biodiversité et contre le réchauffement climatique », via les contributions aux réseaux sociaux d'experts scientifiques et de l'Office National de Forêts. Certains commentateurs crient à une « nouvelle lubie écolo ». Nous avons demandé des rapports d'expertise.

-« <https://blog.defi-ecologique.com/> « Le lierre, une arme pour la biodiversité et contre le réchauffement climatique ». Le lierre étant une des plantes fleurissant le plus tard dans la saison, il



© Isabelle Bualé (site de Meudon de l'Observatoire de Paris)

est essentiel pour nombre de pollinisateurs qui préparent tardivement leur hiver. Il en attire 1,7 fois plus que les autres plantes et un total énorme de 235 taxons d'insectes différents ! Il protège, nourrit, sert de refuge. Dans un lierre bien installé sur un arbre de bonne taille, il sera possible de trouver des hiboux moyen-duc en haut, des écureuils un peu plus bas, mais aussi des merles noirs, des grives musiciennes, des étourneaux sansonnet, des fauvettes à tête noire, des grives litorne, des troglodytes mignons et même des rouges-gorges. Tous les pollinisateurs peuvent être intéressés par un lierre en floraison, mais c'est certainement pour les papillons que le lierre est essentiel et en particulier pour le vulcain (*Vanessa atalanta*), les argus et le paon du jour (*Aglais io*) qui y pondent leurs œufs et le citron (*Gonepteryx rhamni*), seul papillon européen à hiberner, qui y réalise tout son cycle de vie ».



- Facebook, Office national des forêts : « ne coupez pas le lierre en forêt ».

- Youtube · Office national des forêts : « le lierre, laissons-le vivre en forêt. Au printemps de nombreux volatiles élisent domicile dans le lierre pour faire leurs nids comme le merle noir, le verdier, le pigeon ramier, l'accenteur mouchet, le pinson, l'étourneau sansonnet, et la grive (mauvis, litorne et musicienne) ».

- Youtube - Réserve naturelle Neuuhof/Illkirch : « 1000 pieds de lierre saccagés. » Quand la coupe est constatée, il n'existe aucun procédé susceptible de réparer les dégâts. Pour la repousse, notre philosophie est de laisser faire la nature. Pour un lierre âgé de 30 ans, il faudra donc 30 autres années pour arriver au niveau de développement précédant la coupe. Du temps perdu, des vies menacées, et un écosystème bouleversé : les

conséquences sont nombreuses pour un acte qui se voulait au départ probablement vertueux.

- Université de Rennes : Le lierre « tueur d'arbre » : entre préjugés, ignorance et réalité

Dans un article sur le site The Conversation, la biologiste Agnès Schermann Legionnet, maîtresse de conférences à l'Université de Rennes, s'attache à vérifier une à une les convictions populaires sur le lierre. Non, le lierre n'étouffe pas les arbres, il n'est pas un parasite, et il n'est globalement pas en compétition avec les arbres pour l'eau ou la lumière. « Ce sont des idées reçues qui se transmettent de génération en génération, » explique Thibault Deffontaines, responsable des gardes des réserves naturelles de Strasbourg. « Il y a 30 ou 40 ans, on apprenait aux sylviculteurs que le lierre devait être coupé. Certains propriétaires de forêt privée coupent systématiquement le lierre sur leurs arbres. »

Quelques précautions à prendre tout de même...

« Si les oiseaux se régalaient des baies du lierre, il n'est pas recommandé aux humains de tenter d'y goûter ! Tout comme les feuilles, les baies du lierre contiennent des saponines qui les rendent toxiques pour les mammifères. Cette toxicité modérée fait d'ailleurs du lierre une plante médicinale, utilisée comme antitussif et antispasmodique. Les saponines permettent aussi de fabriquer de la lessive à partir des feuilles du lierre, une plante décidément source de bien des surprises ! »

Marie-Rose Frichet Ramarao

Sauf mention contraire, les clichés sont pris par l'auteur sur le site de Meudon de l'Observatoire de Paris.

Note (nouvelle découverte scientifique) « Le lierre, au-delà du patrimoine génétique hérité de ses parents par la reproduction (transfert vertical d'ADN d'une génération à l'autre), garde aussi l'empreinte des arbres auxquels il s'accroche. Cet échange de matériel génétique – transfert horizontal – n'est pas lié à la reproduction mais à d'autres mécanismes (encore inconnus dans le cas du lierre) permettant à l'ADN de se déplacer d'une espèce à une autre et de s'intégrer au patrimoine génétique de l'espèce hôte qui le transmet ensuite à ses descendants » explique Moaïne El Baidouri, généticien au Laboratoire génome et développement des plantes de l'université de Perpignan et du CNRS. »

La Porte dauphine, un monument en péril sur le domaine national de Meudon



Photo JML juin 2025

Située en haut de la rue des Capucins, cette construction monumentale, construite en 1703, marquait l'extrémité du corps de garde du Grand Dauphin, Louis de France (1661-1711), fils de Louis XIV, qui possédait le château de Meudon à cette époque.

Elle est un élément d'intérêt patrimonial de la ville de Meudon, témoignant de sa riche histoire et de son lien avec le domaine royal.

Cette porte est aussi connue sous d'autres noms : « Porte verte » ou « Porte des jardiniers » ou « Porte des capucins » en raison de la proximité de leur couvent aujourd'hui disparu.

Il est difficile de savoir quel a été son usage ; il semble qu'il ait été purement décoratif.



Sur son fronton, la porte arborait les armoiries du Grand Dauphin.

Document Bibliothèque Mazarine¹



*Bellevue-Meudon, la Porte des jardiniers
Carte postale.*

¹ Cité par Franck Devedjian, *Manière de montrer Meudon*, 2013, Edition Les Amis du Paysage Français



Détail de l'état préoccupant de la porte

Photo JML mars 2025

Cette porte est située sur le domaine national de Meudon

Aujourd'hui, ce domaine comprend une partie basse et une partie haute.

La partie basse du domaine (la grande terrasse et l'orangerie) est librement accessible au public car la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) a signé une convention de gestion avec la ville de Meudon.

La partie haute (le château neuf, les jardins hauts, ainsi que les commons situés à l'entrée de la grande terrasse) a été affectée à l'Observatoire de Paris. En prolongement des commons, cette partie haute comprend donc la *Porte dauphine*.



Google Earth, capture d'écran, août 2024

Quand un train en cache un autre ou quand un monument abandonné cache un terrain abandonné

Le sort de la *Porte dauphine* est lié à son terrain. Elle est située dans une parcelle en forme de triangle délimité au sud par les commons de l'Observatoire, à l'est par la rue des Capucins et à l'ouest par l'avenue Marcellin-Berthelot. Sa pointe nord est marquée par une maison qui ne semble ni occupée ni entretenue (voir photo ci-après). Ce terrain, d'environ 2500 m², est en fort contrebas des commons

et de l'avenue Berthelot ; il a servi un temps de potager et présente des garages apparemment non utilisés. Il est aujourd'hui en friche, abandonné par ses gestionnaires, qui, dans le cas présent, règnent sur des terres qui ne leur sont pas d'utilité.



Google Earth, capture d'écran, août 2024



Maison inhabitée à la pointe du triangle
Photo JML, juin 2025



Photo JML juin 2025

Cette série de garages abandonnés et tolérés par habitude, le long de la rue des Capucins, à gauche de la Porte dauphine (visible sur la photo) est une symphonie visuelle de la décadence. Elle offre le spectacle d'une mélancolie si profonde qu'elle en devient art abstrait.

Redonner vie à un terrain abandonné par l'État et ses affectataires

Le défi est grand. Il est clair que l'Observatoire de Paris a bien d'autres priorités que la restauration d'une vieille porte et la mise en valeur d'un modeste terrain de forme biscornue. Alors, nous, les Meudonnais, qu'est-ce qu'on fait ? Allons-nous en rester là, les bras ballants, en gémissant devant la dégradation de cet ensemble ? Quelle est la position de l'État, représenté par la DRAC ? Qu'en pense la municipalité de Meudon ? Veulent-ils se parler ?

Le CSSM demande la mise en valeur du site et le libre accès du public. La réappropriation de la *Porte dauphine* et de son terrain devrait se faire par une gestion analogue à celle mise en place pour la partie basse du domaine.

En liaison avec ses adhérents et les habitants proches du site, le CSSM est prêt à lancer une réflexion sur un projet d'ensemble pour valoriser la porte et son terrain. Il pourra faire des propositions : un jardin pédagogique, un potager partagé avec des techniques de culture verticale, un ensemble d'arbres fruitiers avec exposition de sculptures, etc.

Jean-Michel Lebreton

Regards sur...

Halte aux espèces invasives



Photo JML

Le département des Hauts-de-Seine communique sur les espèces invasives¹ : « Pour éviter de nuire à la qualité paysagère d'un site, (...) le département surveille et contrôle la prolifération d'une trentaine d'espèces dans les parcs et jardins départementaux ».

Voici quelques exemples tirés de la liste des plantes et des animaux à retirer dès leur apparition : l'ailante, l'ambrosie, la balsamine, l'écrevisse de Louisiane, la chenille processionnaire du pin, le ragondin, etc.

Hélas cette liste ne comprend pas une espèce invasive fort répandue, présente dans le parc du Potager du Dauphin devant la chapelle récemment rénovée : les panneaux routiers.

Ils livrent une terrible bataille pour attirer les regards, s'imposer et hurler « c'est moi d'abord ! ». Celui-là, dans le parc, il faut immédiatement l'éradiquer. Mais ses racines sont résistantes car elles logent profondément dans les méandres labyrinthiques du cortex administratif de nos décideurs municipaux.

Arracher ces intrus ? L'inertie administrative est une force puissante : une fois le panneau planté, il y reste pour l'éternité. Devenu relique rouillée, il risque même de devenir plus immortel qu'une chapelle pourtant régulièrement entretenue.

Il faudrait une belle dose de courage et une vision audacieuse pour oser déraciner ces imposteurs indésirables, faire confiance à l'intelligence et au bon sens des visiteurs.

Espérons qu'un jour apparaîtra un nouveau type de décideur, armé d'une paire de cisailles et d'un sens aigu de l'esthétique, prêt à élaguer cette prolifération et à laisser la beauté des lieux parler d'elle-même.

Jean-Michel Lebreton

¹ <https://www.hauts-de-seine.fr/mon-departement/les-hauts-de-seine/missions-et-actions/le-suivi-des-especes-invasives/les-especes-exotiques-envahissantes>

Journées européennes du patrimoine 2025

Le CSSM vous invite aux visites qu'il organise (pas d'inscription requise)

Samedi 20 septembre 2025

Visites	Animateurs	Horaires et lieux de rendez-vous
Les terrasses des châteaux de Meudon	Christian Mitjavile	15h. Place Janssen, entrée de la terrasse
Meudon-la-Forêt et l'architecte Fernand Pouillon	Gilles Fiant et Emmanuelle Gagneux	14h. Rue Saint-Exupéry devant la pièce d'eau, Meudon-la-Forêt
Le quartier Rushmoor-LeCaron	Jacques-Émile LeCaron, architecte, avec Marie-Hélène Debart ou Philippe Pradier	15h. 26 rue Rushmoor (devant le portail de Etienne-Louis Boullée).
Le village de Bellevue	Pierre Mougin, architecte et urbaniste	15h. Rond-point du Bassin, Bellevue.
La colline Rodin, ses vues, ses sentiers, ses carrières, son histoire, son actualité et le grand sculpteur Auguste Rodin	François de Vergnette, universitaire en histoire de l'art	15h, 7 ter rue du docteur Arnaudet (à l'entrée de la voie montant vers le village des artistes).
		17h. 7 ter rue du docteur Arnaudet

Dimanche 21 septembre 2025

Visites	Animateurs	Horaires et lieux de rendez-vous
Les terrasses des châteaux de Meudon	Marianne Lombardi, directrice MAHM	15h. Place Janssen, entrée de la terrasse
Meudon-la-Forêt et l'architecte Fernand Pouillon	Pierre Mougin, architecte et urbaniste, et Emmanuelle Gagneux	14h. Place Henri Wolf (devant la médiathèque) Meudon-la-Forêt
Le quartier Rushmoor-LeCaron	Jacques-Émile LeCaron, architecte, avec Marie-Hélène Debart ou Philippe Pradier	15h. 26 rue Rushmoor (devant le portail de Etienne-Louis Boullée).

Venez nombreux pour mieux connaître les quartiers de Meudon !

Le billet d'humeur d'Honoré de Meudon¹

À l'occasion des traditionnelles journées du patrimoine qui se tiendront au moment où paraîtra ce billet j'ai pensé vous entretenir de l'existence dans des temps plus anciens d'un mini-quartier de notre ville dénommé alors « le Petit-Bellevue » qui se situait à mi-chemin entre le château royal de Meudon et celui de Madame de Pompadour avant de devenir celui de Mesdames, filles de Louis XV.



« Vue du Château de Belle-vue à 2 lieux de Paris »
vers 1750-1800 – crédit BNF

Y demeuraient alors le contrôleur du domaine de la marquise, divers employés qui voisinaient avec les tenanciers de dépendances du proche couvent des Capucins et les exploitants des estaminets servant de haltes bienfaisantes aux usagers du Pavé des Gardes. Le piéton qui de nos jours remonte de la place Leclerc en direction la rue des Capucins ne peut manquer de remarquer au cours de son trajet les subsistances des bâtiments de cette époque, témoins muets, mais chargés de souvenirs, de cette période révolue. Il ne lui sera pas hélas permis d'entrevoir le pavillon de musique édifié par l'architecte Mique pour les tantes du roi Louis XVI, actuellement enserré dans l'une de ces propriétés subsistantes, et dont un article vieux de plus de trente-cinq ans de notre ancien bulletin (n° 67) évoque l'existence et la renaissance d'alors.

Si j'ai cru bon de faire cette courte allusion à une époque qui ne nous est pas en définitive si lointaine, c'est surtout pour souligner le rôle qu'ont jadis joué, dans la préservation du patrimoine architectural meudonnais, des personnes qui, en leur temps, ont su éviter la disparition des traces d'un passé riche en bâtiments survivants de notre histoire locale. S'agissant de ce modeste secteur du Petit-Bellevue, îlot aujourd'hui noyé dans un aménagement contemporain qui l'enserme au point de dissimuler ce petit trésor subsistant, il me paraît juste de citer, parmi bien d'autres sans doute, quelques-uns de ceux à qui nous devons la préservation de ces vestiges : François-Victor Noury, qui fut en son temps un professionnel du bâtiment et de 1881 à 1884 un maire avisé, Albert Fleury, devenu propriétaire de l'ancienne auberge *À la Rose* créée par Grappen, et plus proche de nous, Abel Lefranc, professeur au Collège de France, à qui l'on doit, par sa judicieuse acquisition des lieux en 1922, la restauration de la maison du régisseur d'antan et du pavillon de musique ci-dessus évoqués.

Ce rapide rappel d'un passé qui ne nous est pas trop éloigné nous montre que les initiatives des particuliers sont bien souvent plus efficaces que les palabres des pouvoirs publics ou des gentils promoteurs et leurs prétendues bonnes intentions souvent plus destructrices que salvatrices.

Restons vigilants.

¹ alias de Bernard Chemin



Rue Marcel-Allégot - Juillet 2025



Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon

CSSM, 6 avenue Le Corbeiller, 92190 Meudon

Site web : www.sauvegardesitemeudon.com

Courriel : sitesdemeudon@gmail.com

Directeur de la publication : Christian Mitjavile

Responsable de la rédaction : Nicole Meyer-Vernet

Impression : PRD

Dépôt légal : septembre 2025 - N° ISSN 1147-1476



Adhésion sur le site ou par courrier

À renvoyer à : CSSM, 6 avenue Le Corbeiller, 92190 Meudon

Nom :

Prénom :

Adresse :

Courriel :

Chèque de 25 € (adhérent) ou 30 € ou plus (bienfaiteur) à l'ordre du CSSM